

saint-tropez

MER

Les derniers pêcheurs tiennent bon la barre

LE môle Jean Réveille aligne fièrement ses huit pointus à moteur. Huit irréductibles bateaux de pêche face aux yachts clinquants amarrés sur le quai d'en face.

Si seulement quatre d'entre eux prennent la mer l'hiver, c'est assez pour alimenter les discussions des anciens qui « squattent » les bancs publics de la digue, par beau temps.

Parmi les mordus de l'hameçon ou des filets, il y a Joseph Nivola, 72 ans. Cet ancien pêcheur professionnel aime reparler de ce temps que les jeunes de vingt ans ne peuvent pas connaître : « J'ai pris ma retraite à 57 ans en 1980. A cette époque nous étions une trentaine de pêcheurs ». Des pointus à foison et au milieu un chalut. Celui des « Pieds Noirs » ou des Jardi-



LA SÉCURITÉ EN QUESTION

Depuis le 1er janvier de nouvelles règles de sécurité s'appliquent aux pêcheurs professionnels. Résultat : les petits pêcheurs de Saint-Tropez doivent s'équiper de deux extincteurs de 4 kg, une balise GPS, une bouée, des fumigènes, trois fusées parachutes, des nouvelles brassières... et un radeau de sauvetage !

Une situation ubuesque pour André Raggio, premier prud'homme. « On pêche toujours seuls sur les pointus. Si le pêcheur tombe à l'eau, qui va déclencher son radeau de survie ? ».

Joseph Nivola, 72 ans. Cet ancien pêcheur professionnel aime reparler de ce temps que les jeunes de vingt ans ne peuvent pas connaître : « J'ai pris ma retraite à 57 ans en 1980. A cette époque nous étions une trentaine de pêcheurs ». Des pointus à foison et au milieu un chalut. Celui des « Pieds Noirs » ou des Jordano qui ramenait la sardine dans le port de Saint-Tropez.

Pour les autres, c'étaient les rougets, loupes, daurades et petite friture ou même les oursins en hiver. Aujourd'hui, même les mérus sont revenus et les pêcheurs jouissent d'une eau étonnamment propre.

Une activité menacée ?

Le poisson ne manque pas mais les habitudes alimentaires ont évolué et



De temps en temps, André Raggio vient donner un coup de main à son fils Pascal, un des quatre pêcheurs professionnels à l'année. (Photo Sophie Louvet)

les bateaux de plaisance ont peu à peu remplacé les fameux pointus.

« Avant, on rentrait les bateaux directement au rez-de-chaussée de l'immeuble du quai Frédéric Mistral.

« Aujourd'hui ces hangars à bateaux sont devenus des restaurants pour touristes ou une agence immobilière », poursuit monsieur Teissier, retraité des Affaires Maritimes et lui

aussi habitué des causeries le long de la digue. Une digue rénovée par la ville il y a cinq ans et qui offre aujourd'hui un local de qualité à la prud'homme de pêche, notamment avec sa chambre froide et sa machine à glace. Idéal pour apporter le poisson frais au marché du port, dans les meilleures conditions. Car si le poisson, il est

vrai, s'y vend au prix fort, il attire toujours les Tropeziens attachés à maintenir cette activité ou les vacanciers en mal d'exotisme.

Un frein tout de même pour notre ancien pêcheur Joseph Nivola et son épouse pour qui « le poisson local est devenu un produit de luxe ».

J. P.

parachutes, des nouvelles brassières... et un radeau de sauvetage !

Une situation ubuesque pour André Raggio, premier prud'homme. « On pêche toujours seuls sur les pointus. Si le pêcheur tombe à l'eau, qui va déclencher son radeau de survie ? ».

André Raggio et son fils Pascal reprochent aussi à tous ces équipements d'être trop encombrants. « Pour ne pas qu'ils nous gênent, on est obligé de les caler dans des coins inaccessibles ! » s'offusque André.

Lui et les autres pêcheurs professionnels ont l'intention de solliciter le député-maire de Saint-Tropez pour qu'il demande, à son échelle, un assouplissement des règles de sécurité.